



Voyager au cœur des Côtes du Rhône grâce au timbre de garantie

2021 sera l'année de rencontre du timbre de garantie avec les consommateurs. Ce nouvel outil de lutte de contrefaçon va faire entrer les Côtes du Rhône dans l'ère du numérique. Explications.

Le dispositif du timbre de garantie est né à l'automne 2019. Il a pour origine la volonté de l'ancien président du Syndicat des Côtes du Rhône, Philippe Pellaton, de mettre à la disposition des producteurs un "outil moderne et très puissant qui parle au consommateur". Il

a été présenté, en février 2020, au salon Wine Paris comme un dispositif de lutte contre la contrefaçon et de communication simple, efficace et peu coûteux.

Mais c'est quoi déjà le timbre de garantie ?

Le timbre de garantie est un dispositif d'identification infalsifiable disposant de quatre niveaux de sécurité et associé à un QR Code. Chaque bouteille dispose alors d'un numéro unique. Cet outil peut être apposé sur des Côtes du Rhône, Côtes du Rhône Villages et des Crus.

La technologie de la société tesa scribos, déjà reconnue dans le monde des vins et spiritueux, permet au consommateur de scanner le QR Code, via l'appareil photo de son téléphone. Après un court processus de confirmation, garant de l'authenticité

de l'origine du vin, il a accès à une multitude d'informations sur le produit.

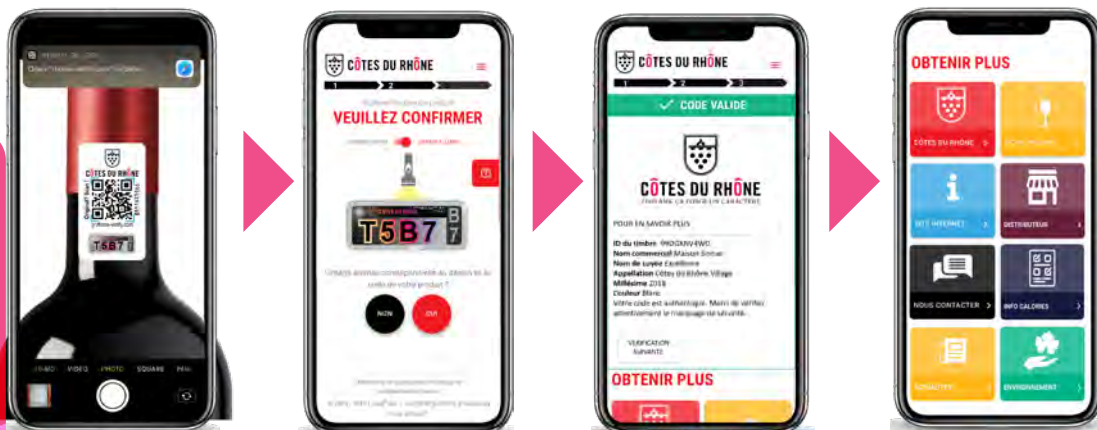
Un outil efficace de la lutte contre la contrefaçon

Le timbre a pour fonction essentielle la lutte contre la contrefaçon. Grâce à la technologie développée par tesa scribos composée de quatre niveaux de sécurité, le timbre est infalsifiable. Ses micro-découpes empêchent toute tentative de décollage.

Le timbre constitue donc un repère supplémentaire pour le consommateur car il lui "garantit" que la bouteille est authentique, tant du point de vue de l'appellation que de la marque du producteur.

L'année 2021 marque ainsi l'arrivée d'un nouvel acteur dans la lutte contre la contrefaçon : le consommateur. En effet,

Le consommateur scanne le QR Code via l'appareil photo de son téléphone. Après un court processus de confirmation, garant de l'authenticité de l'origine du vin, il a accès à une multitude d'informations sur le produit.



en cas d'alerte lors du scan d'un timbre, il peut donner de précieuses informations au vigneron sur le produit suspect.

Promouvoir le fruit du travail du vigneron

Outre son potentiel de lutte contre la contrefaçon, le timbre de garantie offre bien d'autres avantages à commencer par la puissance de communication qu'il propose à ses utilisateurs. Une fois la bouteille authentifiée en quelques clics, le consommateur a accès à tout un panel d'informations sur le produit.

Si la page institutionnelle des Côtes du Rhône est un impératif, le reste du contenu résulte du choix du producteur. Ainsi, ce dernier peut y raconter l'histoire de son produit en l'illustrant par des photos ou des vidéos. Il peut créer des contenus spécifiques ou tout simplement renvoyer vers ses supports existants : site Internet, boutique en ligne, réseaux sociaux, etc.

Le producteur peut ainsi toucher directement le consommateur par des informations ciblées et détaillées tout en allégeant son étiquette.

Et ce n'est pas tout ! Le contenu est évolutif au gré de la

stratégie et de l'actualité du vigneron. Ainsi, de nouvelles données pourront être mises en lignes et consultées par le consommateur, même après la vente de ses bouteilles.

Cet outil pourrait également permettre d'anticiper les évolutions législatives sur l'étiquetage puisque certaines informations légales pourraient ainsi être dématérialisées.

Une nouvelle recrue pour un déploiement réussi

Dans la continuité de son prédécesseur, le nouveau président du Syndicat, Denis Guthmuller, souhaite faire du timbre de garantie une des priorités de son action, convaincu qu'il est un outil indispensable au développement des Côtes du Rhône.

Afin que le timbre soit efficace et parle aux consommateurs, encore faut-il qu'il se généralise.

En ce sens, une chargée de développement, Audrey Raynaud, a été recrutée en contrat d'alternance pour accompagner les vignerons dans la mise en place du timbre. Ainsi, elle se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations. 🍷

Des utilisateurs en parlent



Le timbre a déjà séduit des caves coopératives, comme la Maison Sinnae, mais également des caves particulières, à l'image du Domaine Denis Alary. Pourquoi pas vous ?

"Un outil devenu indispensable"

David Bernescut (Maison Sinnae)

"La Maison Sinnae a été le premier opérateur à mettre en place le timbre de garantie. C'est un outil devenu indispensable dans la lutte contre la contrefaçon et l'identification de nos produits. Au-delà de la plus-value que l'authentification apporte à nos produits, le timbre nous permet de délivrer aux consommateurs plus d'informations que celles disponibles sur l'étiquette et de communiquer avec lui de manière plus directe. En pratique, nous nous sommes rendu compte que l'outil allait bien au-delà d'un simple QR code puisqu'il nous permettait de recréer un flux plus direct sur des zones de notre site Internet peu fréquentées. Mais c'est également un dispositif dynamique puisque nous pouvons renvoyer de nouvelles informations sur une bouteille même après son achat. Le timbre pourrait même nous permettre de dématérialiser certaines mentions d'étiquetage au gré des évolutions législatives".

"Séduits par le volet communication"

Jean Étienne et Denis Alary (Domaine Denis Alary)

"Nous avons été séduits par le volet communication qu'offre le timbre de garantie et qui est accessible à toute entreprise, quelle que soit sa taille.

Le système s'adapte à chaque opérateur et aux contenus dont il dispose, il n'est aucunement nécessaire de créer des contenus spécifiques pour le timbre, ce dernier renvoie simplement aux informations déjà disponibles sur nos supports. Nul besoin donc de recourir à des agences de communication, ce qui rend le dispositif rapidement adaptable à notre entreprise.

Pour autant, les informations communiquées ne sont pas limitées, il est donc possible d'aller bien au-delà des boutons proposés par le Syndicat.

En quelques clics seulement, nous pouvons offrir à nos clients un outil ludique et facile d'utilisation leur permettant de mieux connaître nos produits et notre travail.

Enfin, le timbre est une technologie d'avenir permettant peut-être de remplacer certaines formalités comme la CRD. Il est également vecteur de communication collective sur l'ensemble des Côtes du Rhône à l'heure où la communication digitale devient incontournable".



+ D'INFOS

Rappelons que le Syndicat ne souhaite pas imposer cet outil qui s'inscrit donc dans une démarche volontaire de chaque vigneron désireux de participer à la protection collective de l'appellation mais aussi de protéger son nom et de digitaliser sa communication.

Pour tout renseignement
Contactez Audrey Raynaud :
04 90 27 24 60
a.raynaud@syndicat-cotesdurhone.com

Audrey RAYNAUD

Chargée de déploiement du timbre de garantie



Missions

Audrey se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations au sujet du timbre de garantie et de sa mise en place.

Coordonnées

Syndicat des Côtes du Rhône
Maison des vins
6 rue des Faucons
84 000 Avignon

Compétences

Double compétence en
Droit rural des affaires et
Commerce agricole

Coordonnées

a.raynaud@syndicat-cotesdurhone.com
04 90 27 24 60

Pour moi, le vin c'est...

"La vigne et le vin sont de grands mystères. Seule, dans le règne végétal, la vigne nous rend intelligible ce qu'est la véritable saveur de la terre." Colette